

La mise en page d'un document

Table des matières

Qu'est-ce qu'un champ ?.....	2
Les métadonnées.....	2
L'utilisation des champs.....	3
Comment mettre en page ?.....	3
L'orientation.....	3
Les marges.....	4
L'en-tête et le pied de page.....	4

Université du Littoral Côte d'Opale



Licence Creative Commons

Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions

Qu'est-ce qu'un champ ?

Un **champ** contient une information relative au document.

Exemple de champs :

- le numéro de page courante ou le nombre total de pages ;
- le nom de l'auteur ;
- la date de création ou la date de la dernière modification ;
- le nombre de mots ;
- la date ou l'heure actuelle ;
- etc.

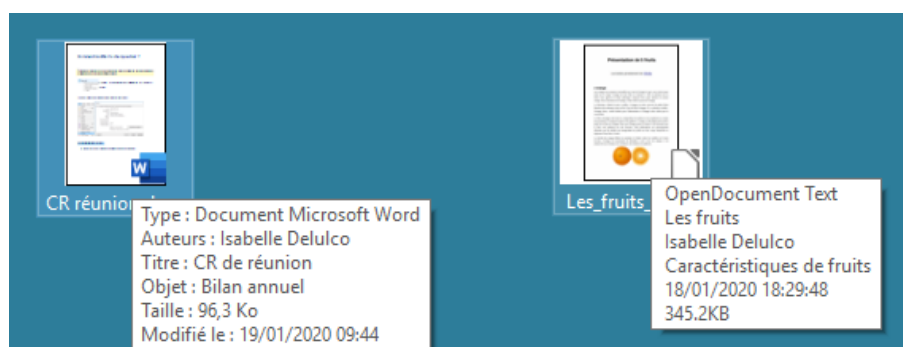
Les métadonnées

Les **métadonnées** sont des données relatives au document : titre, sujet, mots-clés, auteur initial, dernier auteur, date de création, date de dernière modification, etc.

Elles sont souvent mises à jour automatiquement mais il est possible de les modifier.

Pensez à vérifier le nom de l'auteur avant de diffuser un document !

Certaines de ces informations sont visibles au survol du fichier ; les autres peuvent être consultées dans les propriétés du fichier.



Toutes ces informations peuvent être insérées en tant que **champ** dans le document.

L'utilisation des champs

Les informations générées automatiquement s'affichent souvent avec une trame grise. Cette trame n'apparaît pas à l'impression ou à la diffusion au format pdf.

Champ Titre

Maîtrisons nos données personnelles

De nombreux services en ligne collectent et traitent des données à caractère personnel. Il est important pour l'utilisateur d'en conserver la maîtrise!

Table des matières	
Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?	2
Quels sont vos droits ?	2
Le cadre juridique	2
La CNIL	3
Le droit d'information	3
Comment maîtriser vos données personnelles ?	4
La politique de confidentialité	4
Le paramétrage de l'audience	4
La configuration des autorisations	4

Document créé le: 12 janvier 2020

Document modifié le: 18 janvier 2020

Maîtrisons nos données personnelles

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Une donnée personnelle est une information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable.

Une personne physique peut être identifiée :

- directement (exemple : nom et prénom) ;
- indirectement (exemple : par un numéro de téléphone ou de plaque d'immatriculation, un identifiant tel que le numéro de sécurité sociale, une adresse postale ou courriel, mais aussi la voix ou l'image).

L'identification d'une personne physique peut être réalisée :

- à partir d'une seule donnée (exemple : nom) ;
- à partir du croisement d'un ensemble de données (exemple : une femme vivant à telle adresse, née tel jour et membre dans telle association).

Par contre, des coordonnées d'entreprises (par exemple, l'entreprise « Compagnie A ») avec son adresse postale, le numéro de téléphone de son standard et un courriel de contact générique «compagnie1@email.fr» ne sont pas, en principe, des données personnelles.

Source : [Définition de la CNIL](#)

Quels sont vos droits ?

Le cadre juridique

En France, la protection des données personnelles est encadrée par la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés ». La loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles a modifié la loi « Informatique et Libertés » pour l'adapter aux dispositions du RGPD, applicable partout en Europe depuis le 25 mai 2018.

Le 06 janvier 1978 : Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (France)

Le 25 mai 2018 : Règlement général sur la protection des données (Europe)

Le 20 juin 2018 : Loi relative à la protection des données personnelles (France)

Ce nouveau cadre juridique renforce les droits de chaque citoyen européen sur la protection de ses données personnelles et responsabilise les acteurs traitant ces données.

Ce sont les autorités indépendantes de chaque état qui contrôlent l'application de la législation relative à la protection des données. Elles sont dotées de pouvoirs d'enquête et peuvent imposer des mesures correctives, en cas d'infraction. Elles fournissent des conseils d'experts sur les questions liées à la protection des données et traitent les réclamations introduites relatives à des violations du Règlement général sur la protection des données et des législations nationales en la matière.

En France, cette autorité de contrôle est la CNIL.

Isabelle Delulco 19 janvier 2020 Page 2/4

Champs Date de création et Date de modification

Champ Auteur

Champ Date

Champs numéro et nombre de pages

Comment mettre en page ?

L'orientation

Un document peut avoir une orientation **portrait** ou **paysage**

Orientation Portrait

Maîtrisons nos données personnelles

De nombreux services en ligne collectent et traitent des données à caractère personnel. Il est important pour l'utilisateur d'en conserver la maîtrise!

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Une donnée personnelle est une information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable.

Une personne physique peut être identifiée :

- directement (exemple : nom et prénom) ;
- indirectement (exemple : par un numéro de téléphone ou de plaque d'immatriculation, un identifiant tel que le numéro de sécurité sociale, une adresse postale ou courriel, mais aussi la voix ou l'image).

L'identification d'une personne physique peut être réalisée :

- à partir d'une seule donnée (exemple : nom) ;
- à partir du croisement d'un ensemble de données (exemple : une femme vivant à telle adresse, née tel jour et membre dans telle association).

Par contre, des coordonnées d'entreprises (par exemple, l'entreprise « Compagnie A ») avec son adresse postale, le numéro de téléphone de son standard et un courriel de contact générique «compagnie1@email.fr» ne sont pas, en principe, des données personnelles.

Source : [Définition de la CNIL](#)

Quels sont vos droits ?

Le cadre juridique

En France, la protection des données personnelles est encadrée par la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés ». La loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles a modifié la loi « Informatique et Libertés » pour l'adapter aux dispositions du RGPD, applicable partout en Europe depuis le 25 mai 2018.

Le 06 janvier 1978 : Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (France)

Le 25 mai 2018 : Règlement général sur la protection des données (Europe)

Le 20 juin 2018 : Loi relative à la protection des données personnelles (France)

Ce nouveau cadre juridique renforce les droits de chaque citoyen européen sur la protection de ses

Maîtrisons nos données personnelles

De nombreux services en ligne collectent et traitent des données à caractère personnel. Il est important pour l'utilisateur d'en conserver la maîtrise!

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Une donnée personnelle est une information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable.

Une personne physique peut être identifiée :

- directement (exemple : nom et prénom) ;
- indirectement (exemple : par un numéro de téléphone ou de plaque d'immatriculation, un identifiant tel que le numéro de sécurité sociale, une adresse postale ou courriel, mais aussi la voix ou l'image).

L'identification d'une personne physique peut être réalisée :

- à partir d'une seule donnée (exemple : nom) ;
- à partir du croisement d'un ensemble de données (exemple : une femme vivant à telle adresse, née tel jour et membre dans telle association).

Par contre, des coordonnées d'entreprises (par exemple, l'entreprise « Compagnie A ») avec son adresse postale, le numéro de téléphone de son standard et un courriel de contact générique «compagnie1@email.fr» ne sont pas, en principe, des données personnelles.

Source : [Définition de la CNIL](#)

Quels sont vos droits ?

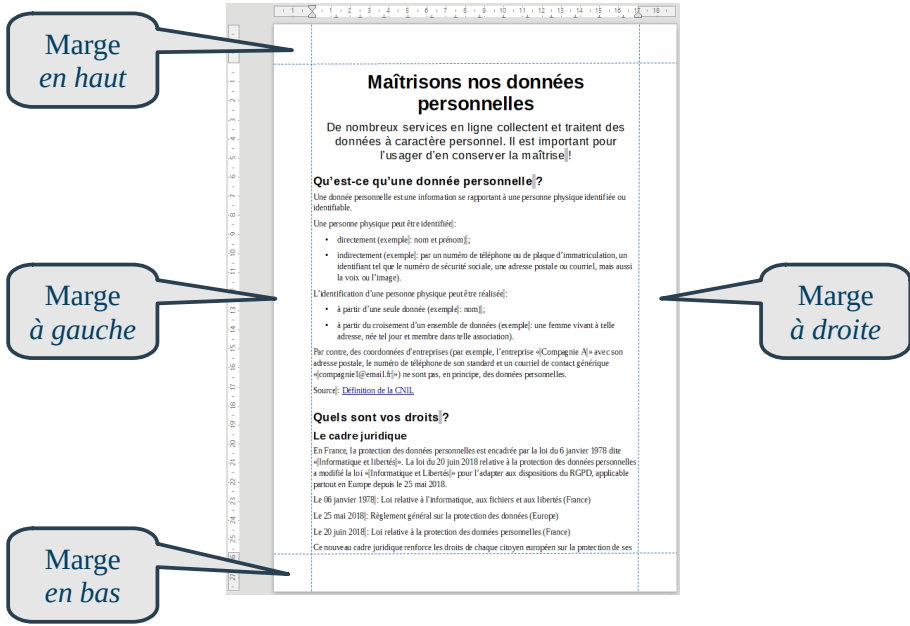
Le cadre juridique

En France, la protection des données personnelles est encadrée par la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés ». La loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles a modifié la loi « Informatique et Libertés » pour l'adapter aux dispositions du RGPD, applicable

Orientation Paysage

Les marges

Les **marges** définissent la distance entre le texte et le bord de la feuille.



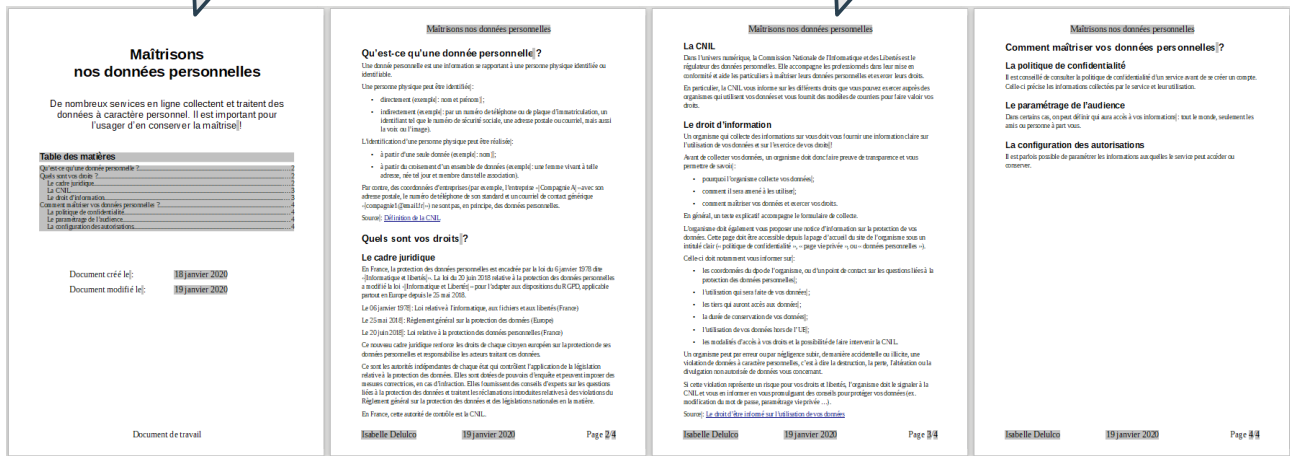
L'en-tête et le pied de page

L'en-tête et le pied de page sont des zones situées en haut et en bas de la page. Les informations placées dans ces zones s'affichent sur toutes les pages.

La première page peut avoir un en-tête et un pied de page personnalisés.

L'en-tête de la première page est vide

L'entête contient une information



Le pied de page de la première page est différent des autres pages

Le pied de page contient trois informations

L'en-tête et le pied de page peuvent contenir des informations fixes (texte, logo, etc.) ou variables (date, heure, auteur, numéro de page, etc.).

The image shows a document page with several callouts pointing to specific elements:

- Callout 1 (top right):** "L'en-tête contient le champ *Titre*" points to the header text "Maîtrisons nos données personnelles".
- Callout 2 (left):** "Le pied de page contient 3 informations" points to the footer area.
- Callout 3 (bottom left):** "Champ *Auteur*" points to the text "Isabelle Delulco".
- Callout 4 (bottom center):** "Champ *Date*" points to the text "19 janvier 2020".
- Callout 5 (bottom right):** "Texte fixe et champs *Numéro* et *Nombre de pages*" points to the text "Page 2/4".

Pour placer 3 informations dans l'en-tête ou le pied de page, utilisez les tabulations !

The image shows a word processor interface with a ruler at the top. The footer area contains three fields separated by right-pointing arrows (→):

- The first field is "Isabelle Delulco".
- The second field is "19 janvier 2020".
- The third field is "Page 2/4".